

BON DE COMMANDE SIGNALÉTIQUE PRÉ-ENSEIGNE

Exemple de panneau :

Descriptif :

Panneau aluminium blanc rétro réfléchissant
15/10 mm avec retours latéraux de 25 mm
Format 500 x 500 mm
Impression 3 couleurs

Fixation sur mur ou poteau

Personnalisation :

Remplir la maquette page suivante



ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

NOM

Contact

Rue

Code Postal Ville

Tél.

Fax

Mail

	PRIX UNITAIRE HT	QUANTITE LIVRAISON PROPRIÉTAIRE	MONTANT HT
Panneau aluminium blanc rétro réfléchissant	132,00€		
Poteau acier galvanisé 40 x 40 / Hauteur 2 m	26,00€		
Poteau acier galvanisé 40 x 40 / Hauteur 3 m	38,00€		
Poteau acier galvanisé 40 x 40 / Hauteur 4 m	49,00€		
2 Colliers pour poteau + Visserie + Bouchons	17,00€		
<ul style="list-style-type: none"> • Délai 3 semaines après acceptation du bon à tirer, avec groupage d'une commande minimum de 5 exemplaires • Pré-enseigne : Franco de port et d'emballage à l'unité • Poteau : Livraison en sus en fonction du poids 	MONTANT HT :		
	TVA 19,6 % :		
	TOTAL TTC :		
CONDITIONS DE REGLEMENT : 50% à la commande et solde à réception de facture À RÉGLER à MOOREA	MONTANT REGLE :		
	RESTE A PAYER :		

IMPORTANT : Ce panneau est strictement réservé au domaine privé. Dans le cadre de toute autre utilisation et en l'absence d'autorisation des autorités compétentes, Clévacances et Moorea se dégagent de toute responsabilité.

PERSONNALISATION PRE-ENSEIGNE

Merci de bien vouloir remplir cette maquette de Signalisation Pré-Enseigne et nous la retourner par mail à : moorea.ilotgraphique@free.fr

type d'hébergement :	Maison	Appartement
	Chambre d'hôtes	Habitat de loisirs
	Chambres d'hôtes	Résidence
	Studio	Sans dénomination
	Chalet	

Nombre de Clés : _____ indiquez le nombre de clés attribuées à votre hébergement

Type d'hébergement : Indiquez le type ici : _____

Texte : 4 lignes de 20 caractères au maximum **par ex : Nom, Adresse, Téléphone...**

Flèche (si besoin) : Dessiner le sens de la flèche avec les touches '>' ou '<'

Conformément à la réglementation ces pré-enseignes ne doivent pas comporter d'indication de localité complétée par une flèche ou une distance. Ce panneau est strictement réservé au domaine privé.

Dans le cadre de toute autre utilisation et en l'absence d'autorisation des autorités compétentes, Clévacances et Moorea se dérogent de toute responsabilité.

Date : _____

Signature : _____

NOTE D'INFORMATION

Conditions d'utilisation des pré-enseignes Clévacances

Conformément à la réglementation en vigueur, l'utilisation des pré-enseignes est soumise à plusieurs conditions.

► **Ces panneaux sont exclusivement réservés au domaine privé :**

Toute signalisation effectuée sur la voie publique ou des chemins privatifs grevés de servitudes suppose l'obtention d'autorisations administratives et/ou des autres propriétaires (la réglementation relative à l'affichage sur la voie publique étant à ce propos particulièrement complexe et stricte). À défaut d'obtention de ces autorisations, le propriétaire s'expose à des sanctions dont CLÉVACANCES ne saurait en aucune manière répondre.

En tout état de cause, et même en cas d'utilisation sur le domaine privé, des normes doivent être respectées (concernant les conditions d'apposition de ces panneaux, les distances par rapport à la voie publique...). Il appartient à chaque propriétaire, en fonction de sa situation personnelle, de se renseigner à ce propos auprès des services administratifs compétents, et de se soumettre aux normes en vigueur.

► **CLÉVACANCES se dégage de toute responsabilité en cas d'utilisation par le propriétaire de ces panneaux dans des conditions contrevenant de quelque manière que ce soit à la réglementation en vigueur**, et notamment, en cas d'utilisation des enseignes sur la voie publique sans avoir obtenu les autorisations requises.

Plus généralement, CLÉVACANCES ne saurait encourir une quelconque responsabilité à propos de l'apposition et de l'utilisation de ces panneaux par les propriétaires.

À ce titre, chaque panneau comportera la mention obligatoire suivante : « ***Ce panneau est strictement réservé au domaine privé. Dans le cadre de toute autre utilisation et en l'absence d'autorisation des autorités compétentes, Clévacances France et la Société Mooréa se dégagent de toute responsabilité*** ».